



COMMUNIQUÉ SCOLARITÉ

Le Directeur de la Scolarité Centrale porte à la connaissance de l'ensemble des étudiants retardataires que les inscriptions et réinscriptions prennent **fin le samedi 30 mars 2024**, délai de rigueur.

Le Directeur rappelle aux concernés qu'ils se verront refuser l'accès des salles de TD et de composition à compter de cette date.

Fait à Korhogo le 05 mars 2024.

Le Directeur de la Scolarité Centrale



Dr Diakalia DIARRASSOUBA